

MAIRIE DE LA FALAISE



Téléphone : 01 30 95 64 45
Courriel : mairie@la-falaise.fr
Site internet : www.la-falaise.fr

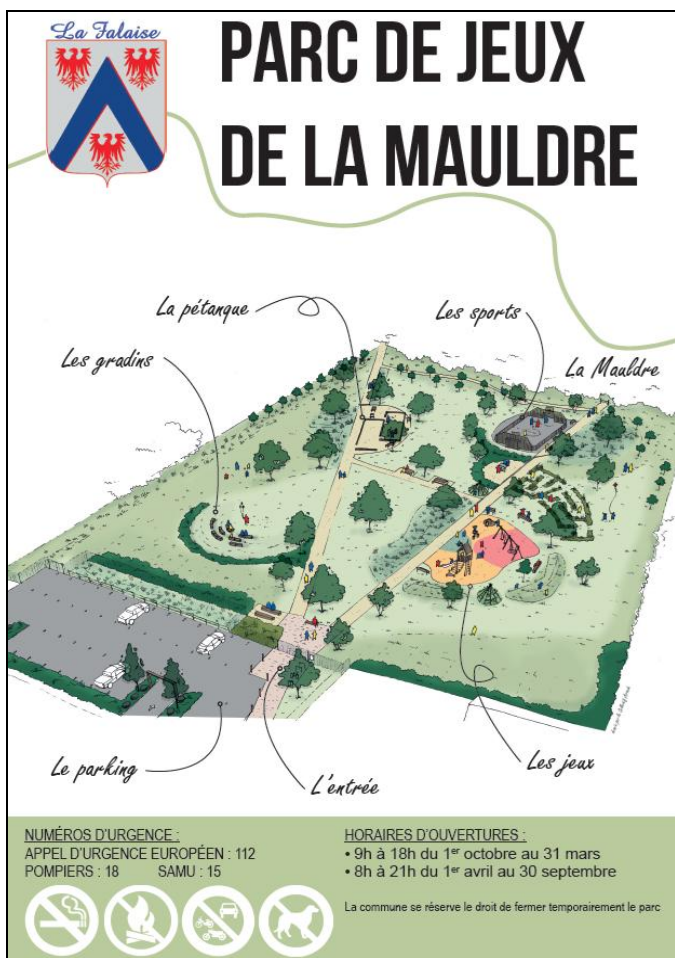
FLASH n° 41

3 mars 2025



www.la-falaise.fr

Invitation à l'inauguration du Parc de jeux de la Mauldre



Chers falaisiens, chères falaisiennes,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration de notre nouveau parc de jeux, un espace dédié à la détente et au divertissement pour petits et grands.

Cet événement sera l'occasion de découvrir ensemble les nouvelles installations et de partager un moment convivial en famille ou entre amis.

L'inauguration aura lieu le samedi 29 mars 2025 à 11h sur place.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ce moment important pour notre village. Des animations et des surprises seront prévues pour petits et grands, afin de rendre cette journée inoubliable.

Pour confirmer votre participation, merci de remplir le coupon-réponse avant le 21 mars 2025.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux !

Cordialement,

Votre conseil municipal

Attention : Pour garantir le bon déroulement de cette manifestation, des mesures de restriction de circulation et de stationnement seront mises en place : elles seront affichées en mairie (à l'extérieur), consultables sur www.la-falaise.fr et diffusées via l'application Voisins Vigilants quelques jours avant. Nous vous recommandons donc de privilégier la marche pour vous rendre sur les lieux.



COUPON-RÉPONSE

À retourner en mairie pour le 21 mars 2025 (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres)
Réponse possible par courriel avec les informations demandées ci-dessous à : mairie@la-falaise.fr

NOM et prénom(s)

Serai présent(e) → Merci de préciser : nombre d'adulte(s) : Nombre d'enfants :

Ne pourra pas être présent(e)

Inscriptions à l'école - Année 2025/2026



À partir du 5 mars 2025, vous pourrez inscrire votre enfant à l'école maternelle et élémentaire « Les 3 Tilleuls » de La Falaise comme suit :

- ▶ **Se présenter en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile** : un formulaire « Fiche d'admissibilité » sera à compléter sur place, qui vous sera remis une fois tamponné de la mairie.
- ▶ Demander un rendez-vous avec la directrice de l'école Mme BROTONNE **par mail** (0781451d@ac-versailles.fr) en **mettant pour objet "Inscription de mon enfant pour la rentrée 2025"** avec :
 - vos nom(s) et prénom(s)
 - coordonnées complètes
 - nom, prénom et date de naissance de votre enfant.

Elle vous contactera ensuite par téléphone ou par mail pour fixer le rendez-vous au cours duquel vous lui apporterez le formulaire « Fiche d'admissibilité » rempli en mairie, le livret de famille et le carnet de santé avec les pages des vaccinations.

Pour l'année 2025/2026, la semaine scolaire-type est maintenue comme suit :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin*/**	7h - 8h20	7h - 8h20	X	7h - 8h20	7h - 8h20
Ecole - Matin	8h20 - 11h30	8h20 - 11h30		8h20 - 11h30	8h20 - 11h30
Cantine*	11h30 - 13h20	11h30 - 13h20		11h30 - 13h20	11h30 - 13h20
Ecole - Après-midi	13h20 - 16h30	13h20 - 16h30		13h20 - 16h30	13h20 - 16h30
Accueil du soir*	16h30 - 19h00	16h30 - 19h00	X	16h30 - 19h00	16h30 - 19h00

* Les inscriptions aux accueils et à la cantine auront lieu en juin 2025 (Info dans un prochain flash). ** ou 7h30 selon la fréquentation 2024/2025

Cartes Nationales d'Identité - Passeports



*Congés d'été, préparation des examens, inscriptions de rentrée...
N'attendez pas l'été, renouvelez dès maintenant vos titres
d'identité, vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention !*

Nous vous rappelons que la mairie La Falaise n'est plus en mesure de délivrer les titres d'identité. Ainsi, les demandes sont dorénavant reçues, quel que soit le domicile du demandeur, dans les communes dotées de station biométrique.

Retrouvez la liste de ces communes sur notre site internet : www.la-falaise.fr



- La commune la plus proche est celle d'Aubergenville : vous trouverez des informations et pourrez prendre rendez-vous en vous rendant sur leur site internet www.aubergenville.fr (Services et démarches/État civil, élections, recensement/Pièces d'identité/carte d'identité ou passeport).
- **Depuis le 23 septembre, vous pouvez réaliser vos cartes nationales d'identité et passeports également à la mairie de Maule.** Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur le site : <https://www.espace-citoyens.net/maule/espace-citoyens/>
- N'oubliez pas de remplir votre pré-demande sur le site : <https://ants.gouv.fr> avant votre rendez-vous. Cette pré-demande en ligne remplace le dossier papier.
- La carte est ensuite à retirer auprès de la mairie où le demandeur a déposé son dossier.